



Janvier 2023 – NUMERO SPECIAL

## Les aides aux entreprises autour de l'énergie

Les prix du gaz et de l'électricité connaissent de fortes hausses liées à la situation internationale et géopolitique. Pour y faire face, l'Etat et la Région Occitanie proposent des dispositifs afin d'aider les entreprises qui sont particulièrement touchées par la crise énergétique. Ces dispositifs visent à réduire la facture énergétique ou la consommation d'énergie. Nous vous présentons ci-dessous quelques exemples.

💡 Pour plus d'informations, vous trouverez des documents sur le [site internet de la CCGT](#).

☎ La Région Occitanie et les Chambres consulaires ont mis en place un numéro unique pour vous accompagner (sur les aides énergies et tout autre dispositif) : **0 800 31 31 01**



### Les dispositifs d'aide pour le paiement des factures d'énergies et les contrats

- **Bouclier tarifaire** : Concerne les TPE (- de 10 salariés, CA inférieur à 2 millions d'€, compteur < 36kVa). Permet de contenir la hausse des prix de l'énergie à 15%.
- **Amortisseur électricité** : Concerne les TPE et PME non protégées par le bouclier tarifaire. Permet une prise en charge de la facture d'électricité proche de 20%.
- **Guichet énergie** : Aide financière de l'État pour les GE, ETI et PME fortement consommatrices d'énergies.
- **Garantie publique** : L'État va apporter sa garantie pour faciliter la signature des contrats de gaz et d'électricité des entreprises.

🔗 **Liens utiles** : [site du ministère de l'économie](#) (informations sur les dispositifs énergie de l'Etat), [site des impôts](#) (informations et simulateurs d'aides), [site de la commission de régulation de l'énergie](#) (références prix énergie)



## Les dispositifs d'aide en faveur de la transformation des entreprises

### Dispositifs de l'ADEME

- **Fond chaleur** : Il vise à accompagner les projets de chaleur renouvelable => aide à la décision et à l'investissement (ex : installation de production de chaleur renouvelable collective ou industrielle telle que géothermie profonde et chaleur de récupération UIOM ou process).
- **Audits énergétiques en industrie** : Prise en charge des coûts des audits entre 50 et 70%. L'objectif est d'identifier les gisements d'économie et les actions à mettre en place.
- **Etudes d'amélioration de la performance énergétique ou de décarbonation** : Aide pour les entreprises du secteur industriel souhaitant réaliser une étude d'optimisation de la performance énergétique de leur site de production.
- **Appels à projets Industrie Zéro Fossile** : Soutien financier aux projets de décarbonation de l'industrie. Ce dispositif se décline en différents volets : l'appel à projets DECARB IND sera réouvert à la fin du 1er trimestre 2023 et une nouvelle relève est également envisagée en 2023 pour DECARB FLASH.

### Dispositifs de la Région Occitanie

- **Pass transformation écologique** : Il vise à aider les entreprises de moins de 20 salariés dans leurs travaux d'amélioration écologique concernant la production de chaleur ou de froid renouvelable, la gestion de l'eau et des déchets...
- **Contrat entreprise d'avenir** : Soutien les projets de transformation stratégique des entreprises, créateurs d'emplois, ayant un fort impact territorial et contribuant à la souveraineté économique.
- **FITEEO** : Soutien les investissements industriels lourds sur des projets de transition énergétique.

 **Liens utiles** : [Plateforme AGIR](#) (aides de l'ADEME), [site de la Région Occitanie](#)



### [ Votre boîte à idées ]

Cette newsletter est un rendez-vous digital traitant de l'actualité économique de la Gascogne Toulousaine (immobilier et accompagnement d'entreprises, événements économiques...). Nous souhaitons aussi qu'elle soit votre espace d'information. Pour cela, n'hésitez pas à nous faire part de thèmes que vous souhaiteriez voir abordés dans les prochains numéros à : [deveco@ccgascognenetoulousaine.com](mailto:deveco@ccgascognenetoulousaine.com)

**Vous n'êtes toujours pas destinataire de la newsletter économique ?** ✉ [ABONNEZ-VOUS ICI !](#)

# Contact

## Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

Rue Louis Aygobère - ZAE du Pont Peyrin

32600 L'ISLE-JOURDAIN

05 62 07 71 16

[deveco@ccgascognetoulousaine.com](mailto:deveco@ccgascognetoulousaine.com)



---

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)